

SEJOUR PLEIN AIR A GUERLEDAN

Du 22 AU 26 MAI 2023

CLASSES DE 5^{ème}

Réunion d'information – Jeudi 11 Mai

Madame, Monsieur,

Afin de vous permettre de préparer au mieux le voyage pédagogique à Guerlédan, veuillez trouver ci-dessous les informations nécessaires concernant l'organisation du séjour et le programme de la semaine.

DEPART : Le Lundi 22 Mai à 10h à la place du marché (place JM Maurice) (**rdv 9h30**). Arrivée sur place avant le déjeuner.

RETOUR : Le Vendredi 26 mai vers 15h au même endroit.

Dans un petit sac à dos A garder avec soi pour le jour du voyage.	Dans un grand sac de voyage (sans cadenas) Pour la semaine.
<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Une trousse et un carnet.<input type="checkbox"/> Une gourde avec de l'eau.<input type="checkbox"/> A manger pour le midi.<input type="checkbox"/> Un sac plastique pour le mal du transport. <p><u>Ce sac à dos servira tous les jours pour porter vos affaires.</u></p>	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> <u>Les affaires pour les activités</u><ul style="list-style-type: none">○ Shorts. Tee shirt. Survêtement.○ Lunettes de soleil.○ Casquette.○ crème solaire<input type="checkbox"/> <u>Nécessaires de toilette</u> (serviette, brosse à dent, dentifrice, crème hydratante, gel douche).<input type="checkbox"/> <u>Pour le soir :</u><ul style="list-style-type: none">○ 1 jean, 1 jogging.○ 2 pull ou polaires.○ 1 tee shirt par jour + 2 ou 3 pour le soir.○ Sous vêtements pour chaque jour.○ Pyjama et chaussons.<input type="checkbox"/> <u>Pour la nuit :</u> Un duvet.<input type="checkbox"/> <u>Chaussures :</u><ul style="list-style-type: none">○ 1 paire de chaussure de sport.○ 1 paire de tongs.<input type="checkbox"/> Ne pas oublier des sacs pour stocker le linge sale.
<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> <u>Pour se divertir :</u><ul style="list-style-type: none">○ Appareil photo pour les souvenirs.○ 1 ou 2 jeux de société.○ Livre, BD...○ Pas de tablette, lecteur dvd, ni console.<input type="checkbox"/> <u>Argent de poche :</u> 5 euros maximum pour cartes postales.	

Il est déconseillé d'emporter des objets de valeur. Les accompagnateurs ainsi que le collège déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol ou casse de ces objets et sommes d'argent perdues ou volées.

LES ACTIVITES

Les élèves seront répartis par groupe d'une dizaine d'élèves. Ils seront tous encadrés par un moniteur de et par un professeur.

HÉBERGEMENT : BASE DEPARTEMENTALE DE PLEIN AIR DE GUERLEDAN

Les chambres ont une capacité de 2 à 6 lits. Elles seront constituées par les élèves en accord avec les professeurs dans le respect de chacun. Nous veillerons à une constitution juste et équilibrée pour tous.

LES RÈGLES DE VIE

Le Règlement Intérieur du collège s'applique pour toute la durée du séjour. En cas de non respect de celui-ci, les sanctions prévues s'appliqueront au retour.

En cas de faute très grave, la famille sera contactée et les dispositions nécessaires seront prises.

Sur le site chaque élève devra respecter les règles de vie en collectivité qui sont basées sur :

- ✓ la participation active aux tâches de la vie quotidienne (débarrassage tables, rangement chambre).
- ✓ le respect des autres et la courtoisie en toute circonstance.
- ✓ Le respect de la législation, des règles de sécurité et des consignes de l'équipe d'encadrement (agent d'entretien, moniteurs, chauffeur car, enseignants).
- ✓ Participation à toutes les activités du programme.

Pour que tout le groupe fonctionne, les horaires et les tâches de responsabilité devront impérativement

être respectés.

C'est un séjour de vie en collectivité donc :

PAS DE TELEPHONE
pendant la semaine.

COMMUNICATION :

Il est très compliqué de gérer plus de 50 élèves avec des téléphones et d'un autre côté de rechercher un esprit de cohésion de groupe.

Au-delà de ces moments, vous pourrez consulter le site du collège que nous animerons avec photos et récit quotidiennement. <http://www.college-jeanlurcat-lanester.ac-rennes.fr/>

EN CAS D'URGENCE : 02 97 76 00 98

PHARMACIE :

En cas de traitement médical, chaque élève se munira de ses propres médicaments, qu'il remettra au début du séjour à un enseignant dans un sac marqué avec l'ordonnance correspondante obligatoire.

En cas de traitement longue durée pour maladie, allergie ou autres il convient de faire un **PAI** auprès de l'infirmière du collège.